

0906451501

DATE DEPOT :	2009-07-28
NUMERO DE DEPOT :	64515
N° GESTION :	1955B02883
N° SIREN :	552028839
DENOMINATION :	BANQUE FEDERALE DES BANQUES POPULAIRES
ADRESSE :	5 R LEBLANC 75015 PARIS
DATE D'ACTE :	2009/06/24
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	AUGMENTATION DE CAPITAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

CONFIDENTIEL 552 2883 Juin 2009

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES DU 24 JUIN 2009

La séance est ouverte le 24 juin 2009 à 14 H 00, dans les locaux de la BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES, par Monsieur Philippe DUPONT, Président du Conseil d'Administration de la BANQUE FÉDÉRALE DES BANQUES POPULAIRES, 5 rue Leblanc, 75015 Paris
552 028 829 RCS Paris

Sont présents :

M.	DUPONT	Président
M.	CAHN	Administrateur
M.	CLOCHET	Vice-Président
M.	JEANNIN	Vice-Président
M.	HAUSLER	Secrétaire
M.	BANCEL	Administrateur
M.	BELLEMON	Administrateur
M.	DELOURMEL	Administrateur
M.	DESVERGNES	Administrateur
M.	DOLIGÉ	Administrateur
M.	FLEURY	Administrateur
M.	de FORNEL	Administrateur
M.	JARDIN	Administrateur
M.	MOUTTE	Administrateur
M.	du PAYRAT	Administrateur
M.	de VILLÈLE	Administrateur

EC 24.06.09 AU.05 06

Tal de COMMERCE de Paris
N° dépôt
28 JUIL. 2009
6515

NATIXIS — Censeur, représenté par M. Jean-Yves FOREL

Assistent à la séance :

M.	RIBUOT	Représentant du Comité d'entreprise
Mme	VEGA	Représentant du Comité d'entreprise
M.	PÉROL	Directeur Général B.F.B.P.
M.	de LA PORTE du THEIL	Directeur Général délégué B.F.B.P.
M.	QUEUILLE	Directeur Général adjoint B.F.B.P.
M.	CRÉDOT	Directeur Central B.F.B.P.
M.	DAVID	Directeur Central B.F.B.P.
Mme	LEFEBVRE	Directeur Central B.F.B.P.
M.	HAERTIG	Secrétaire Général B.F.B.P.

Enregistré à : POLE ENREGISTREMENT DE PARIS 15EME
Le 22/07/2009 Bordereau n°2009/360 Case n°3 Ext 3313
Enregistrement : 500 € Pénalités :
Total liquidé : cinq cents euros
Montant reçu : cinq cents euros
L'Agente

DUPLICATA

Emilie THEVENIN
Agente des Impôts

CONSTATATION DE L'AUGMENTATION DU CAPITAL PAR SUITE DU PAIEMENT DU SOLDE DU DIVIDENDE 2008 EN ACTIONS ET MODIFICATION CORRÉLATIVE DES STATUTS

.....

DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conséquence de l'offre du paiement du solde du dividende 2008 en actions réalisée du 19 au 29 mai inclus, le conseil constate, qu'à l'issue de la période d'exercice des options, 2.437.128 actions de 15 euros de nominal chacune ont été souscrites au prix de 66,24 euros par action, représentant un montant total de 161.435.358,72 euros (prime incluse), et que le capital a ainsi été porté de 1.561.300.335 € à 1.597.857.255 €.

En conséquence, le conseil décide de modifier les deux premiers alinéas de l'article 7 des statuts de la manière suivante :

" Article 7 - Capital social

Le capital social est fixé à un milliard cinq cent quatre-vingt dix-sept millions huit cent cinquante-sept mille deux cent cinquante-cinq (1.597.857.255 €). Il est divisé en 106.523.817 actions de 15 euros chacune, libérées intégralement.

(le reste sans changement)

Conformément à la délégation qui lui a été consentie, le conseil décide par ailleurs, d'imputer les frais de l'augmentation de capital sur le montant de la prime d'émission et de prélever sur ladite prime d'émission la somme de 3.655.692 euros pour porter la réserve légale à 159.785.725,50 €.

.....

Extrait certifié conforme
Fait à PARIS, le 1er juillet 2009

Olivier HAERTIG
Secrétaire Général